

**SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept et le lundi 11 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 6 décembre deux mille dix-sept, s'est réuni salle de la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Etaient présents : Colette AZÉ, Michèle BAZIN, Daniel BOTTREAU, Jean-Jacques GAZAVE, Julien MARIE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ.

Avec pouvoir : Romain AUDEÇON donne pouvoir à Denis Sallé, Emeline BÉNÉTEAU donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE, Laëtitia DESBOIS donne pouvoir à Michel Rolland, Nicole MARCHESE donne pouvoir à Colette Azé.

Absents : Sébastien BOUGEARD et Eric Taillandier

M. Denis SALLÉ est élu secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et validé à l'unanimité.

**Délibérations :**

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 : Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil, décider d'engager, de liquider et de mandater, donc de payer, des dépenses d'investissement dans la limite de 1/4 des investissements budgétés l'année précédente, dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités.

Le montant autorisé 2018 avant budget primitif est de 1 170.00 TTC pour l'installation d'une bouche incendie « la Croix ». Ne concerne pas les restes à réaliser (investissements budgétés)

Voté à l'unanimité

Travaux parking rue Principale : Madame le Maire informe les Conseillers qu'il convient de reprendre une partie des travaux du parking, rue Principale et de prévoir la somme de 50 000.00€ HT sur le budget 2018 dont une partie sera compensée par une recette de l'état pour certains travaux de reprise.

Voté Par 9 voix pour 2 contre 0 abstention

Actualisation des charges locatives 2018 : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'ensemble des charges locatives sont révisées annuellement (Logements 49, 53 et 61. Pour l'année 2018, le calcul de ces charges montre une légère baisse.

Voté à l'unanimité

Arrêt TAP Rentrée 2018 : Madame le Maire indique aux conseillers qu'il a été décidé avec les maires des 3 communes, les représentants des parents d'élèves et les enseignants, d'arrêter les TAP lors de la prochaine rentrée scolaire et de revenir à 4 jours d'enseignemen.

Voté à l'unanimité

Insertion guides touristiques 2018 : Monsieur Denis Sallé, 3<sup>ème</sup> adjoint indique qu'il est nécessaire de prévoir 400.00€ pour la promotion du camping municipal pour 2018.

Voté à l'unanimité

Noël des agents : est programmée le vendredi 12 janvier 2018 à 12h, les agents bénéficieront d'un bon d'achat de 35€ à valoir dans les commerces de la commune avant le 30 juin 2018.

Voté à l'unanimité

Programme culturel 2018 : Le Conseil municipal décide de ne pas organiser de manifestations quel qu'elles soient en 2018, un manque d'implication des conseillers et de la population, explique cette décision. (théâtre, cinéma, 14 juillet, feu d'artifice).

Voté à l'unanimité

Tarifs location des salles 2018 : Le Conseil municipal décide de ne pas revaloriser les tarifs des locations de salles en 2018.

Voté à l'unanimité

**Informations diverses**

Madame le Maire

- Indique que les vœux se dérouleront le dimanche 21 janvier 2018 à 11 heures à la salle des fêtes.
- Maintient la date du repas des aînés le dimanche 18 février 2018.
- Fait lecture d'un courrier d'un administré.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 22h15

Transmis à la préfecture de Tours le 15/12/2017

Présents et signatures :

Romain AUDEÇON	Donne pouvoir à Denis Sallé
Colette AZÉ	
Michèle BAZIN	
Émeline BÉNÉTEAU	Donne pouvoir à Jean-Jacques Gazave
Daniel BOTTREAU	
Sébastien BOUGEARD	Absent
Laëtitia DESBOIS	Donne pouvoir à Michel Rolland
Jean-Jacques GAZAVE	
Nicole MARCHESE	Donne pouvoir à Colette Azé
Julien MARIE	
Michel ROLLAND	
Denis SALLÉ	
Éric TAILLANDIER	Absent